

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 18 (1906)

Buchbesprechung: Revue des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

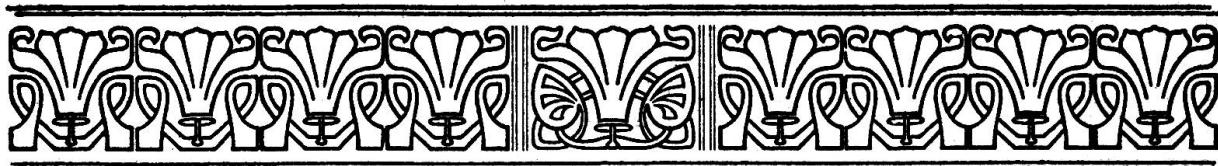
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



REVUE DES REVUES



La photographie des couleurs sur plaques sensibilisées aux sels de chrome, par M. G. LIPPmann. (*Bull. Soc. française de photogr.*, 1^{er} juillet 1906, p. 287.)

On sait que l'on obtient la reproduction photographique des couleurs en employant une couche sensible de nature quelconque, pourvu qu'elle soit transparente et adossée, pendant la pose, à un miroir de mercure. Quand la couche sensible est formée d'une pellicule bichromatée, on la fixe par simple lavage à l'eau ; les couleurs apparaissent, visibles quand la couche est humide, mais disparaissent par dessiccation. En imbibant la plaque avec une dissolution aqueuse d'iodure de potassium, les couleurs subsistent encore après séchage, mais faiblement visibles. Si l'on verse alors sur la couche sèche une dissolution de nitrate d'argent à 20 %, les couleurs deviennent extrêmement brillantes ; on peut ensuite laver la plaque et la faire sécher sans que les couleurs perdent de leur éclat. Les couleurs, vues par transparence, sont changées en leurs complémentaires et les négatifs ainsi obtenus sont très brillants.

Ed. M.

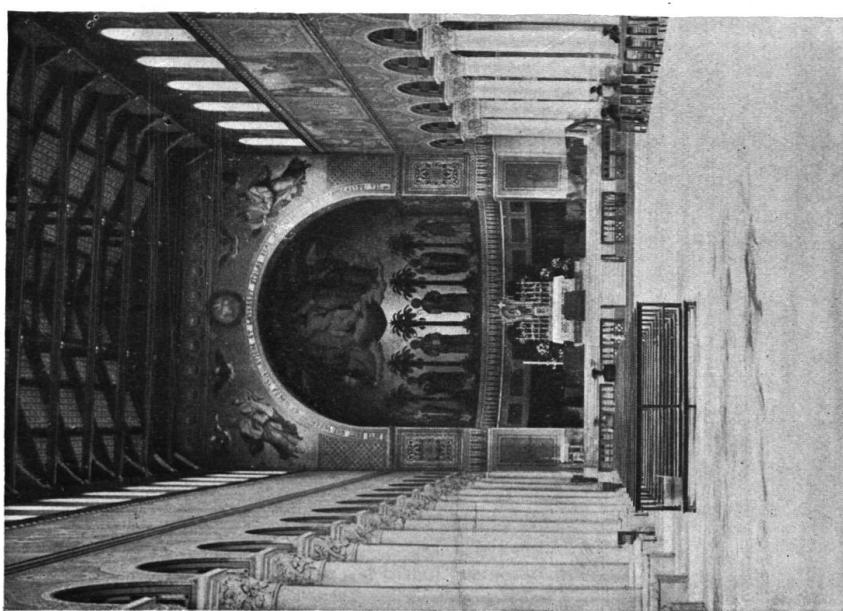
L'aluminium a-t-il une action sur les plaques sensibles ; le bois et l'ébonite laissent-ils passer des radiations lumineuses ?

Depuis quelque temps, on a pu lire, de divers côtés, des articles au sujet de la propriété que posséderait l'aluminium, surtout rayé, d'agir sur le gélatino-bromure¹ ; il serait, de ce fait, inapplicable,

¹ Voir entre autres le résumé de l'article du Dr Neuhauss. Cette Revue 1906, n° 4, p. 120



Cliché E. Chiffelle, Neuchâtel.
Vue prise au Téléphot à la même distance. Appareil Téléphot No 131
Obj. 9,8, f: 70 cm. Diaphragme f: 18. Pose 30 m. Plaque Sigma.



Cliché E. Chiffelle, Neuchâtel.
Témoin. Distance jusqu'à l'autel 40 mètres.
Appareil ord. Goerz f: 0,18 cm. Pose 20 minutes.

malgré l'avantage de la légèreté, à la construction de châssis négatifs. Mais voici que M. Beckers (*Photographische Kunst*, 31 juillet 1906, p. 130) vient affirmer que ce métal n'a aucune action sur la couche sensible. Il a fait des expériences avec des feuilles d'aluminium dont un tiers était parfaitement poli, un tiers frotté avec du papier d'émeri grossier, et un tiers mat et verni. Après 36 heures de contact avec une plaque sensible, cette dernière ne présenta au développement pas trace d'un voile quelconque. M. Beckers a trouvé, de même, que des châssis en bois ou en ébonite, bien construits, ont pu être laissés en plein soleil pendant une heure, sans que les plaques qu'ils contenaient fussent voilées. L'opinion que le bois et l'ébonite sont translucides aux rayons violets et ultraviolets serait donc erronée. D'autre part, en ce qui concerne l'aluminium, M. L. de Courten (*Revue de photographie*, 15 juillet 1906, p. 221) vient corroborer l'assertion de M. Beckers, car il dit n'avoir jamais observé le moindre signe d'altération sur les plaques insérées même depuis fort longtemps dans les porte-plaques en aluminium de sa jumelle Mackenstein.

Enfin M. G. Palmer (*The photographic Monthly*, juillet 1906, p. 215) présente, à ce sujet, des observations personnelles qui viennent peut-être trancher le nœud de cette question controversée, tout en posant un nouveau problème : Il possède, en effet, cinq châssis doubles avec rideaux en aluminium, et sur les dix rideaux, il y en a un qui agit nettement sur la couche sensible, tandis que les neuf autres sont indifférents. Or ce rideau a précisément été confectionné avec une feuille d'aluminium d'une autre provenance (Amérique) que les autres (Angleterre). Il semble donc que ce sont des impuretés de l'aluminium qui sont cause de son action éventuelle sur le gélatino-bromure. Mais reste maintenant à savoir quelles sont ces impuretés ?

Ed. M.

Sur les aberrations des lentilles, par M. W. SCHEFFER (*Photog. Rundschau*, 1906, n° 12.)

M. le Dr Scheffer indique ici quelques expériences faciles à exécuter pour se rendre compte « de visu » des différentes aberrations

que présentent les lentilles simples. Le dispositif est fort simple. On fixe à l'avant d'une chambre à soufflet une lentille simple convergente de 10 à 20 cm. de foyer. D'autre part, on découpe à jour une figure (par ex. une croix) dans une feuille de papier noir que l'on fixe sur une glace diaphane (soit une plaque sensible non impressionnée ou une plaque de verre recouverte d'un papier translucide). On éclaire par derrière cette figure à jour et on dispose le tout de façon que l'image, ainsi lumineuse sur fond sombre, vienne se reproduire sur le verre dépoli de la chambre. La lentille doit naturellement être fixée de telle sorte que son axe optique soit perpendiculaire au verre dépoli de la chambre. C'est ainsi qu'avec une feuille de papier noir, percée de deux trous de 2 à 3 mm. de diamètre, formant diaphragmes dont l'un est placé au centre de la lentille et l'autre vers la périphérie, on verra sur le verre dépoli deux images qui ne pourront jamais être au point en même temps. Quand l'une sera nette, l'autre sera flou et inversément. Ce phénomène d'aberration de sphéricité est dû à la courbure même des faces de la lentille. On peut observer aisément, avec ce dispositif, les différentes aberrations et l'influence que peut avoir le diaphragme, pour en diminuer l'effet jusqu'à le supprimer pratiquement suivant les cas.

**Action des aluns et des sels d'alumine sur la gélatine, par
MM. A. et L. LUMIÈRE et SEYEWETZ. (Bulletin Soc. franç., 15
juin 1906.)**

Cette étude porte sur les points suivants :

1^o Influence de la nature des composés d'alumine employés pour éléver la température de gélification des solutions de gélatine :

2^o Influence des quantités de ces composés et de la concentration de la solution de gélatine sur le point de gélification ;

3^o et 4^o Constitutions et propriétés de la gélatine aluminée.

Les essais ont été effectués avec l'alun de potasse, l'alun d'ammo-

niaque, le sulfate, le chlorure, le bromure et le nitrate d'aluminium, et ont conduit aux conclusions suivantes :

1° Les divers sels d'alumine et l'alumine naissante possèdent, comme l'alun, la propriété d'élèver le point de gélification des solutions de gélatine. Cette propriété paraît uniquement due à l'action de l'alumine, les mêmes résultats étant obtenus avec des quantités très différentes des divers sels, pourvu qu'ils renferment le même poids d'alumine

2° De tous les sels d'alumine, l'alun produit, à poids égal, la plus faible élévation de température du point de gélification par suite de sa faible teneur en alumine, le chlorure d'aluminium anhydre, au contraire, produit, à poids égal, pour la raison inverse, l'élévation maxima.

3° La température de gélification des solutions de gélatine croît proportionnellement à la quantité d'alumine qu'on leur ajoute, jusqu'à une teneur correspondant à environ 0,64 d'alumine pour 100 de gélatine, quel que soit le sel d'alumine employé. Au-dessus de cette quantité, la température de gélification reste stationnaire, puis décroît.

4° L'élévation de la température de gélification varie aussi suivant la concentration de la solution de gélatine.

5° La gélatine paraît fixer une quantité maximum d'environ 3,6 d'alumine pour 100 de gélatine et abandonne à l'eau les acides ou les sels qui sont combinés à cette base. Elle semble former ainsi avec l'alumine un composé défini.

